

## **Appel à candidatures – Programme Interreg URBACT III**

**Le programme européen d'échange et d'apprentissage URBACT est à la recherche d'un point de contact national pour la Belgique.**

URBACT est un programme permettant aux villes européennes, ainsi qu'à leurs acteurs, de travailler de concert en vue d'un développement urbain durable. Ce programme vise le partage des expériences concernant l'identification, le transfert et la dissémination des bonnes pratiques et des solutions pour un développement urbain et rural durable à travers l'Europe

La durée du contrat est de **2 ans** à compter de la date de notification du candidat sélectionné. Le contrat peut être renouvelé deux fois, chaque fois pour une période d'1 an.

**La date limite de soumission des candidatures est le 12 septembre 2016 à 14h00 (CET).** Les documents et les informations quant à la procédure à suivre doivent être demandés à l'adresse suivante : [nuptender@urbact.eu](mailto:nuptender@urbact.eu)

### **Missions du point de contact:**

Le point de contact national URBACT sera responsable de la communication aux acteurs urbains clés (et en particulier aux autorités locales) de son pays, **dans les langues nationales**. Il devra plus particulièrement :

- Communiquer sur le programme URBACT (objectifs, activités,...) et informer les bénéficiaires potentiels (surtout en ce qui concerne les appels à propositions pour la création de réseaux en organisant des journées d'informations, en utilisant et entretenant les différents canaux numériques comme la page internet consacrée aux points de contacts nationaux sur le site URBACT, les médias sociaux, les newsletters...);
- Diffuser les résultats du programme (les résultats des réseaux, les capitalisations, etc) aux acteurs urbains et aux décideurs politiques aux niveaux local, régional, national et européen avec un accent particulier sur la transmission aux acteurs urbains en dehors de la communauté URBACT (par le biais de publications, de traduction d'articles et de nouvelles, d'annonce d'événements, etc.) ;
- Renforcer le dialogue entre les autorités locales, régionales et nationales pour soutenir la conception et l'exécution des politiques urbaines intégrées durables ;
- Soutenir le Secrétariat du programme URBACT dans le renforcement des capacités des acteurs urbains et des décideurs dans la conception et la prestation des politiques urbaines intégrées et participatives. Il s'agira, par exemple, d'aider le Secrétariat dans l'organisation et la logistique des activités de renforcement des capacités dans le pays pour les bénéficiaires URBACT.

Le point de contact national URBACT devra développer ses activités en ciblant :

- Les acteurs urbains et les décideurs politiques au niveau local, régional et national (y compris les autorités de gestion des programmes opérationnels FEDER et FSE) ;
- Les bénéficiaires potentiels en mettant l'accent sur les collectivités locales ;
- La communauté URBACT nationale (les partenaires des réseaux, les experts,... impliqués dans les réseaux URBACT).

Plus d'informations sur : <http://urbact.eu/open-call-national-urbact-points>